

Initiales du Président
01382
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE VALCOURT, tenue le mercredi
11 août 2021 à 19h00 au 541 avenue du Parc à Valcourt :**

LA SÉANCE ORDINAIRE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR
PATRICE DESMARAIS, DÉLÉGUÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE CANTON DE
VALCOURT.

SONT PRÉSENTS :

<u>MUNICIPALITÉ</u>	<u>DÉLÉGUÉ</u>	<u>SUBSTITUT</u>
Bonsecours	Jacques David	
Maricourt	Robert Ledoux	Serge Turcotte
Racine	Christian Massé	André Courtemanche
Canton de Valcourt	Patrice Desmarais	Bertrand Bombardier
Ville de Valcourt	Renald Chênevert	
Lawrenceville	Derek Grilli	

Madame Célyne Cloutier agit en tant que secrétaire.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur du service de sécurité incendie participe à la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET PRÉSENCE

La régularité de la convocation et le quorum ont été constatés.

Monsieur le président ouvre la séance à 19h00.

078-21-08-11 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ATTENDU QUE chacun des membres de ce conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance ordinaire, lequel a été lu à haute voix par madame la secrétaire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBERT LEDOUX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE l'ordre du jour proposé soit accepté tel que lu, présenté ou modifié selon le libellé suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 14 juillet 2021
3. Correspondance
4. Administration
 - 4.1 Comptes à payer, ratification comptes et salaires payés durant le mois
 - 4.2 Adoption Règlement #013 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle
 - 4.3 Adoption Règlement #014 décrétant l'achat d'un camion autopompe et un emprunt pour en acquitter le coût
 - 4.4 Contrat de peinture pour les cages d'escalier
5. Incendie
 - 5.1 Interventions juillet 2021
6. Période de questions
7. Levée de la séance

ADOPTÉE

Initiales du Président
01383
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

079-21-08-11 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JUILLET 2021**

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2021, au moins deux (2) jours avant la tenue des présentes, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RENALD CHÊNEVERT, APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBERT LEDOUX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE le procès-verbal du 14 juillet 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Aucune

ADMINISTRATION

080-21-08-11 **COMPTES À PAYER ET RATIFICATION DES COMPTES ET SALAIRES PAYÉS DURANT LE MOIS**

ATTENDU QU' une liste des comptes payés durant le mois de juillet 2021, totalisant une dépense de 28 540.35 \$ a été remise subséquemment aux membres du conseil;

ATTENDU QU' une liste des comptes à payer au 11 août 2021, totalisant une dépense de 16 598.50 \$, a été remise subséquemment aux membres du conseil;

ATTENDU QUE la Régie a versé en salaire net durant le mois de juillet 2021 une dépense qui totalise 19 438.10 \$;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CHRISTIAN MASSÉ, APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE les chèques #L2100058 à L2100068 émis pour les comptes payés durant le mois de juillet 2021, totalisant une dépense de 28 540.35 \$ soient ratifiés;

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à émettre les chèques #C2100149 à #C2100168, pour les comptes à payer au 11 août 2021, pour une dépense qui totalise 16 598.50 \$;

QUE les chèques #D2100245 à #D2100288 émis pour les salaires nets payés durant le mois de juillet 2021, totalisant une dépense de 19 438.10 \$ soient ratifiés.

ADOPTÉE

Initiales du Président
01384
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

081-21-08-11 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt (ci-après : Régie) souhaite apporter des modifications à son règlement sur la gestion contractuelle ;

ATTENDU QUE le 14 juillet 2021, avis de motion du Règlement numéro 013 a été dûment donné ;

ATTENDU QUE le 14 juillet 2021, dépôt du Règlement numéro 013 a été fait séance tenante ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RENALD CHÊNEVERT, APPUYÉ PAR MONSIEUR CHRISTIAN MASSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D'ADOPTER le Règlement numéro 013 modifiant le règlement de gestion contractuelle ;

Copie de ce règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

Ce règlement a pour objet d'éditer les règles sur la gestion contractuelle à la Régie ;

Copie de ce règlement est accessible au bureau de la Régie ;

QU'avis public soit donné conformément aux règles édictées ;

QUE le Règlement numéro 013 abroge la Politique de gestion contractuelle numéro 001.

ADOPTÉE

082-21-08-11 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 014 DÉCRÉTANT L'ACHAT D'UN CAMION AUTOPOMPE ET UN EMPRUNT POUR EN ACQUITTER LE COÛT**

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt (ci-après : Régie) a besoin de remplacer l'actuelle autopompe de première attaque afin de respecter les normes applicables en cette matière ;

ATTENDU QUE le 14 juillet 2021, avis de motion du Règlement numéro 014 a été dûment donné ;

ATTENDU QUE le 14 juillet 2021, dépôt du Règlement numéro 014 a été fait séance tenante ;

ATTENDU QUE le coût d'acquisition d'un tel véhicule est estimé à la somme de 820 000\$;

ATTENDU QUE la Régie n'a pas les fonds requis ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBERT LEDOUX, APPUYÉ PAR MONSIEUR CHRISTIAN MASSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Initiales du Président
01385
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

D'ADOPTER le Règlement numéro 014 décrétant l'achat d'un camion autopompe et un emprunt pour en acquitter le coût ;

Copie de ce règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

Copie de ce règlement est accessible au bureau de la Régie ;

QU'avis public soit donné conformément aux règles édictées.

ADOPTÉE

083-21-011 **CONTRAT DE PEINTURE POUR LES CAGES D'ESCALIER**

ATTENDU QU' la Régie souhaite faire repeindre les cages d'escalier menant vers le sous-sol de la caserne #1 par un entrepreneur spécialisé ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID, APPUYÉ PAR MONSIEUR RENALD CHÊNEVERT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

DE retenir les services de Peinture JL au montant de 1 535 \$ avant taxes, tel que plus amplement décrit à la soumission #1812 et jointe à la présente résolution comme pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

INCENDIE

INTERVENTIONS JUILLET 2021

Le conseil de la Régie prend connaissance du rapport d'intervention du mois de juillet 2021.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

Initiales du Président
01386
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

084-21-08-11 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

TOUS LES SUJETS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR DE CETTE SÉANCE
AYANT FAIT L'OBJET DE DISCUSSIONS ET DE RÉOLUTIONS, LE CAS
ÉCHÉANT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBERT LEDOUX :

QUE l'assemblée soit levée à 19h35.

ADOPTÉE

Célyne Cloutier, secrétaire

Patrice Desmarais, président

*JE, CÉLYNE CLOUTIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, CERTIFIE QU'IL Y A LES CRÉDITS
DISPONIBLES POUR CHACUNE DES RÉOLUTIONS CONCERNÉES DU PRÉSENT PROCÈS-
VERBAL.*

*JE, PATRICE DESMARAIS, PRÉSIDENT, ATTESTE QUE LA SIGNATURE DU PRÉSENT
PROCÈS-VERBAL ÉQUIVAUT À LA SIGNATURE PAR MOI DE TOUTES LES RÉOLUTIONS
QU'IL CONTIENT AU SENS DE L'ARTICLE 142 (2) DU CODE MUNICIPAL.*